



**Collège Pierre  
NORANGE**

66 Route de Trebale,  
44600 Saint-Nazaire

**S. MANDOUX**  
Principal

Téléphone :  
02 51 76 60 30  
Mél :  
: [ce.0441613P@ac-nantes.fr](mailto:ce.0441613P@ac-nantes.fr)

Saint-Nazaire, le 05/07/2023

Monsieur Sébastien MANDOUX

Principal

à l'attention des parents d'élèves

Objet : Séjour à Dublin

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant au voyage à Dublin qui se déroulera du lundi 16 au samedi 21 octobre 2023.

Le coût maximum est de **210 euros**, et des actions sont mises en place pour faire baisser le prix.

Pour confirmer l'inscription, vous pouvez, AU CHOIX :

Faire un premier versement au collège d'un montant de 70 euros

ou

Prendre un rendez-vous avec l'assistante sociale du collège pour connaître les aides financières possibles

ou

Verser la somme de **210 euros**.

**Avant la fin de la semaine.**

**Vous pouvez payer par chèque, à l'ordre de l'Agent Comptable du collège Pierre Norange / en espèces (un reçu sera donné).**

Pour joindre l'assistante sociale du collège, Madame Pavageau : 02 51 76 60 38

Pour joindre le collège : 02 51 76 60 30

**Pour les formalités pour le voyage, nous allons avoir besoin des documents suivants :**

**Pour tous :**

document « autorisation de sortie du territoire » qui vous sera remis par le collège, avec photocopie de la pièce d'identité du responsable qui signe. ( La signature des deux parents n'est pas obligatoire, sauf s'il existe une interdiction de sortie du territoire)

carte européenne d'assurance maladie (gratuite, faire demande en ligne sur [ameli.fr](http://ameli.fr) ou bien par téléphone : contactez l'Assurance Maladie au 36 46. Vous pouvez également contacter directement votre Caisse si vous avez son numéro de téléphone. Directement dans votre Caisse : vous pouvez commander la Carte européenne d'assurance maladie sur une borne multiservice ou bien avec un conseiller.)

---

**Pour les élèves avec une nationalité de l'Union Européenne, il faut :**

une carte d'identité ou un passeport valide au moins jusqu'à la date du retour du voyage (si besoin de renouveler la carte d'identité ou le passeport, contactez le collège pour obtenir un rendez-vous d'urgence).

---

**Pour les élèves qui n'ont PAS une nationalité de l'Union Européenne, il faut :**

un passeport valide au moins jusqu'à la date du retour du voyage

+

- une photographie récente aux normes biométriques avec le nom et prénom au verso
- la photocopie des cartes de séjour des parents
- un extrait d'acte de naissance de l'enfant ou la copie du livret de famille (pages sur lesquelles figurent l'enfant ainsi que le nom des parents)

Ces documents supplémentaires servent à demander auprès de la préfecture un « document collectif de voyage » qui remplace le VISA. Ce document est gratuit.

**Pour l'équipe d'Anglais**

**Le Principal**

**Elsa CADORET**

**Sébastien MANDOUX**